

Marque / Modèle
Cadillac SRX LUXURY SIÈGES ...
Année
Odomètre indiqué / réel*
2012
143 247 km
Transmission
Traction
automatique
traction intégrale
Moteur
Carburant
6 cyl. / 3,6 litres
Numéro de série
Numéro d'inventaire
40389A

ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Peinture deux tons, Lecteur DC, Lecteur MP3, Radio satellite, Sièges baquets, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Miroirs mémoire, Sièges arrières traversables, Sièges cuir, Siège électrique passager, Toit panoramique, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Entrée audio auxiliaire, Ouvre-porte de garage universel, Garnitures intérieures en similibois, Entrée sans clé, Pédales ajustables, Démarrage sans clé

PRIX DE VENTE
11 536 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : D - Aucune (LPC 37,38)

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires
Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8268167